



**Direction Générale des
Services**

Direction de l'Education, de la Jeunesse et
des Sports

DEJS-Service Administratif Jeunesse et
Sport

Affaire suivie par : Joel Guérive
Poste: 72-20

2012-CP-4157

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 15 juin 2012

**ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS ÉQUESTRES
SUBVENTION À LA VILLE DE MAISONS-LAFFITTE**

<u>Politique sectorielle</u>	<i>Culture, Sports, Jeunesse et Loisirs</i>
<u>Secteur d'intervention</u>	<i>Jeunesse et Loisirs</i>
<u>Programme</u>	<i>Aides ponctuelles aux projets du secteur Jeunesse</i>
Données financières	CP 2012
Montant actualisé	190 000 €
Montant déjà engagé	71 328 €
Montant disponible	118 672 €
Montant réservé pour ce rapport	22 000 €

Le présent rapport a pour objet de vous proposer d'allouer une subvention de 22 000 € à la ville de Maisons-Laffitte pour l'organisation d'événements hippiques à caractère convivial qui vont se dérouler au cours de l'année 2012.

La ville de Maisons-Laffitte est devenue un carrefour quotidien et unique en France où se côtoient pratiquement toutes les disciplines du cheval : courses et sports équestres mais également activités conviviales et de loisirs, centrées autour du cheval.

Un projet d'ensemble a ainsi été élaboré par la ville afin de créer des moments de rencontres privilégiées entre cheval et grand public.

Les événements se déroulent autour des courses hippiques et sont destinés au grand public, et plus particulièrement aux enfants : la fête des courses, le 19 mai, le Prix du Champion les 19 mai et 25 août et le week-end des courses, de l'attelage et du poney, les 13 et 14 octobre.

Le coût global de ces trois événements s'élève à 125 000 €.

Le programme 2012 intègre d'autres manifestations qui sont portées directement par des associations et qui seront présentées au cours d'une prochaine séance de la Commission permanente. Il s'agit de concours de sauts d'obstacles, jumping international et rallye d'attelages organisés respectivement par les associations Jumping de Maisons-Laffitte, Horse Event et Rallye d'Attelages de Maisons-Laffitte, soutenues sur les crédits du secteur sportif.

De 2008 à 2011, la ville de Maisons-Laffitte a été subventionnée à hauteur de 20 000 €. Auparavant, l'aide départementale s'élevait à 15 000 €.

Pour 2012, je vous propose de soutenir l'organisation et d'allouer, à ce titre, une subvention de **22 000 €** à la ville de Maisons-Laffitte.

Si cette proposition vous agréé, je vous invite à adopter les termes de la délibération suivante :